



ACCORD CONTRAT DE GENERATION : INSUFFISANT POUR LA CGT SIDEL !



CONTRAT DE GENERATION

Mercredi 18 septembre a eu lieu la troisième réunion de négociation sur le contrat de génération. Nous rappelons le but de cet accord, qui est de lutter contre la précarité, d'améliorer les conditions de travail et le taux d'emploi des jeunes et des seniors.

« **Un pas en avant, deux pas en arrière** »...c'est actuellement la stratégie employée par l'entreprise pour ces négociations.

En effet, après 3 réunions, la direction ne propose aucune avancée significative par rapport à l'accord de la métallurgie. La direction est restée sourde aux demandes des délégués syndicaux CGT, pour que cet accord d'entreprise soit plus favorable pour les salariés SIDEL !

Pas de prévision d'embauches de jeunes de moins de 26 ans au-delà de 20 % des éventuelles futures embauches. Moins d'un quart ! Ce qui veut dire que, même s'il y avait potentiellement quatre recrutements externes, il n'y aurait aucune embauche de jeunes !

Concernant les jeunes en formation, en alternance ou non, là aussi la direction refuse les propositions de la CGT. Nous demandions que 20% des jeunes en formation soient embauchés à l'issue de leur formation : encore un refus !

Autre revendication portée par la CGT : que les jeunes qui effectuent une formation professionnelle chez SIDEL soient payés, non pas sur la base du smic, mais sur la base du salaire moyen SIDEL. Ici aussi, levée de boucliers de la part de la direction. Argumentation lamentable du DRH qui nous a expliqué que l'UIMM (le syndicat des employeurs de la métallurgie) était complètement contre et qu'il ne fallait pas créer de précédent ! (sic).

Malgré nos demandes insistantes, la direction ne veut rien savoir : les stagiaires sont là pour faire le boulot...payés à coup de lance-pierres !

Du côté des seniors, pas mieux...La pyramide des âges chez SIDEL montre que d'ici 3-4 ans, il y aura une augmentation des seniors de plus de 56 ans, aux alentours des 9% de la population. La direction propose donc 9 % de maintien dans l'emploi des seniors à partir de 2014... !

Mais dans le même temps, on augmente considérablement les départs conventionnés, ce qui est contradictoire et complètement hypocrite avec la mise en place d'un tel accord d'entreprise. Ces départs conventionnés, on le sait, sont faits pour réduire les « *coûts de structure* » de l'entreprise, comme aiment à le rappeler certains dirigeants du groupe ! Mais d'après le DRH « *on ne force pas les gens* », cependant la discussion vient quand même sur le tapis lors d'entretiens avec les salariés de plus de 50 ans !!

Du côté des embauches, rien non plus pour les seniors !! La stratégie de l'entreprise est actuellement de faire plus, avec moins de salariés ! Les personnes qui partent ne sont pas remplacées ! **Combien de temps cela va-t-il durer ?**

Ici aussi nous avons affaire à des choix stratégiques que nous ne comprenons pas. Alors que les chiffres sont dans le vert depuis près de 4 ans, il faudrait que les salariés fassent encore des efforts, et pour en donner autant aux actionnaires chaque année (22 Millions € depuis plusieurs années) ! « Maserati », « Lean », « Réorganisation des zones »...Toujours plus de projets de réductions de coûts, mais au final, toujours les mêmes qui trinquent !

Les membres CGT du comité d'entreprise européen se rendront à Zug en Suisse la semaine prochaine, pour être informés de l'avancement de la réorganisation des zones. Nous ne manquerons de revenir vers vous pour vous informer ce qui s'est dit.

Un point positif tout de même dans ce projet d'accord concernant le tutorat. Du temps sera alloué aux personnes qui formeront les jeunes stagiaires.

Enfin, aucune autre de nos revendications (voir tract précédent) n'a été prise en compte !

Ce sont pourtant les salariés qui conçoivent et produisent les machines. Les richesses de l'entreprise c'est nous qui les produisons !

Le syndicat CGT consultera ses syndiqués sur une éventuelle signature ou non, à la fin des négociations. **Mais dans tous les cas, la CGT ne signera un accord que s'il garantit de nouveaux droits pour les jeunes et les seniors.**

Si la direction veut notre signature, elle devra revoir son projet d'accord !

En attendant, les élus auront à s'exprimer sur ce projet d'accord aujourd'hui, en réunion de Comité d'Entreprise.

CALENDRIER DES ELUS CGT

- **Le 26/09/13 à 09h00 / Salle G : Réunion de Comité d'Entreprise**
- **Le 26/09/13 à 15h00 / Salle Oasis : Réunion des Délégués du Personnel**
- **Le 30/09/13 à 14h00 à ZUG : Réunion Extraordinaire du Comité d'Entreprise Européen**
- **Le 01/10/13 à 09h00 à ZUG : Groupe spécial de négociation du Comité d'Entreprise Européen**
- **Le 03/10/13 à 09h00 / Infirmerie : Réunion Extraordinaire du CHSCT**

GRILLES DES SALAIRES SIDEL

Nous avons reçu de la DRH, les nouvelles grilles de salaires actualisées pour SIDEL Blowing & Services.

Le salaire de base minimum de l'entreprise est de 1 821,95€, et le salaire maxi est de 7 850 €.

Il semblerait qu'il y ait encore moins d'une dizaine de salariés sous la barre des 2 000 €.

A discuter aux prochaines NAO ?...

Vous pouvez consulter les nouvelles grilles sur notre site :

<http://syndicatcgtsidel.hautetfort.com>

Emploi, Salaire, Retraite et Protection Sociale : Amplifions la mobilisation !

Le 10 septembre, 203 manifestations et rassemblements, très majoritairement unitaires, ont été organisés dans le pays et plus de 363 000 manifestants ont été recensés.

Au Havre, ce sont près de 8 000 personnes qui ont défilé dans les rues pour demander le retrait du projet Ayrault de réforme des retraites.

L'appréciation de la CGT, contrairement à ce qui s'est traduit dans la plupart des médias, est que le niveau de mobilisation a été important, quelques jours après la rentrée. Il traduit une forte exaspération et des attentes dans un véritable changement de politique parmi l'ensemble de la population.

Les organisations de jeunesse ont également été présentes, malgré les oppositions de générations, orchestrées par le gouvernement et le MEDEF.

Le problème du financement de la protection sociale et de la dette publique, ce n'est pas le coût du travail comme le martèlent le gouvernement et le patronat.

Par exemple, aller vers une égalité de salaire entre les femmes et les hommes rapporterait 10 milliards € supplémentaires dans les caisses de retraites, d'ici à 2020. De même, 1% de plus sur la masse salariale, c'est 2,5 milliards de cotisations supplémentaires pour la protection sociale.

Non, le travail n'est pas un coût, mais un atout.

Ce sont les salariés qui créent les richesses du pays !

Le gouvernement répondant aux injonctions du patronat, choisit de lui faire de nouveaux cadeaux dans son projet en augmentant les exonérations de cotisations des entreprises et en proposant d'amputer le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, au service de rentabilité financière. C'est la continuité des réformes précédentes et notamment celles de 2003 et 2010 qui ne sont pas remises en cause.

Ce n'est pas acceptable. Nous exigeons le retour à une retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75% et des départs anticipés pour travaux pénibles.

La CGT considère qu'il y a besoin d'amplifier cette mobilisation sans attendre dans les entreprises, pour porter l'exigence de l'ouverture immédiate de négociations salariales, tant dans le public que dans le privé. Cela doit conduire le gouvernement à augmenter le point d'indice et le SMIC, les pensions et les minima sociaux, dès le 1er octobre prochain.

Ces prochains jours, la CGT invite tous les salariés à interpeller leurs députés sur le contenu de la réforme et les attentes sociales exprimées le 10 septembre, et majoritairement soutenues dans les sondages.

La CGT insiste également, pour que la question des retraites ne soit pas traitée uniquement par le biais des déficits publics. D'ailleurs, ces derniers sont essentiellement dus à la financiarisation à outrance. Pour le capital, la crise est finie. L'envolée du CAC 40 en est la démonstration puisqu'il retrouve son niveau record de 2007. Et on voudrait nous faire croire qu'il n'y a pas d'argent...

La CGT invite tous les salariés à être à l'offensive en partant de leurs revendications.

La question de l'emploi, des conditions de travail, des salaires, de la protection sociale et de la retraite doit être portée dans tous nos échanges et nos débats.

Comme nouvelle étape du processus engagé, la CGT s'engage dans la construction d'une semaine d'action du 7 au 11 octobre 2013, à l'occasion de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi « Retraites », avec la perspective d'une journée nationale unitaire et interprofessionnelle de grève et de manifestations.

De son côté, FO propose d'organiser un rassemblement le 15 octobre. Tout ceci peut prêter à confusion, la presse s'en empare et veut semer le trouble. D'ailleurs le journal « Le Monde » titre son article « sur les retraites, FO se dissocie de la CGT ». Pour l'instant il n'en est rien. Une rencontre unitaire est prévue, la date n'est pas encore communiquée, mais en attendant continuons à interpeller les salariés sur la nécessité d'agir dans les prochains jours.

La CGT mettra tout en œuvre au niveau national, professionnel et territorial pour que cette mobilisation soit la plus large possible.

Plus que jamais, l'action à l'offensive est à l'ordre du jour.